



ASSOCIATION
DES
RÉSERVISTES
DU
CHIFFRE

Nouvelle Série — N° 3 — 1975

JUDITH DE LA RÉVOLUTION

Vers 1780, naquit au foyer du Sieur Riflon, préposé à l'équarissage et à la vidange de la ville de Bourges, une fille que ses parents baptisèrent du prénom d'Adèle. Arrivée à l'âge nubile, Adèle Riflon montra des grandes velléités d'indépendance et un désir précoce de s'émanciper en s'affranchissant de la tutelle de ses parents : les godelureaux ne tardèrent pas à tourner autour des jupons de cette jolie fille peu farouche.

Intelligente, ayant acquis par elle-même un peu d'instruction, et pleine d'ambition, elle se rendit vivement compte que si elle jetait son bonnet par dessus les moulins, sa chair lui permettrait dans la Capitale une ascension beaucoup plus rapide que dans la capitale du Cher. Elle abandonna sans regrets sa ville natale et « monta » à Paris

Adèle était dans son âge tendre, belle de la beauté du diable, fort bien faite et ne s'encombrait guère de scrupules. Aussi vit-elle s'ouvrir rapidement, en cette époque aux mœurs assez libres, les portes de beaucoup de salons et les rideaux de nombreuses alcôves. Elle devint très vite une des figures les plus en vue de la haute galanterie parisienne.

Ses préférences la poussaient vers les hommes influents et bien nantis. Adèle devint l'amie très chère d'Hérault de Sechelles, familier de la Cour, homme de plaisirs, avocat au Parlement de Paris. Son amant devint Président de la Convention. Mais cette idylle assez longue fut interrompue en 1794 par la guillotine qui mit fin aux jours de son ami en même temps qu'à ceux de Danton.

Son chagrin ne dura que peu, et Adèle se consola rapidement par des recherches d'un autre ami riche et influent. Entre autres, Barras, grand coureur de jupons, ne se fit pas faute d'épingler dans sa collection ce brillant papillon ; il se rendit aussitôt compte de son intelligence, de son esprit de décision et d'intrigues, de son extraordinaire souplesse et de son incomparable astuce assortie d'une immoralité foncière. On ne sait pas si l'idée vint de Barras ou naquit dans l'esprit fertile de cette intrigante donzelle, toujours est-il qu'elle fut enrôlée dans la police secrète et chargée de la mission de s'immiscer à l'Etranger

dans les réseaux turbulents des Emigrés et de mettre au jour leurs manigances et les projets de celui qui se proclamait Roi de France, et de son frère le Comte d'Artois.

La paix venait d'être conclue entre la France et l'Espagne, malgré une forte répugnance du Roy et de son Premier Ministre. Ce fut alors, qu'après avoir fait en France quelques détours pour brouiller sa piste, arriva à Madrid par une belle journée de juin 1796, une élégante et sémillante française qui se disait être la Comtesse de Bonneuil.

Sa première visite y fut pour l'Ambassadeur de la République, le Général Pérignon qui, dûment averti selon toute vraisemblance par Barras, lui ouvrit largement les bras et les referma très vite sur cette proie charmante qui ne faisait aucune façon pour se rendre. Il l'introduisit dans les salons madrilènes où sa beauté fit sensation, et la présenta à la Cour du Roi d'Espagne, Charles IV de Bourbon. Elle fut aussi présentée au Premier Ministre Manuel Godoy. Nommé Prince de la Paix pour son action dans le traité de Paix avec la France, favori du Roi qui l'avait fait Duc d'Alcudia, Godoy était également l'amant de la nymphomane Reine Marie-Louise de Savoie. Cette liaison ne l'empêchait pas d'avoir de nombreuses aventures galantes, dont la Reine ne lui tenait pas rigueur, car elle en avait autant de son côté. Godoy accueillit de suite dans son lit cette passionnante parisienne. Enfin Madame de Bonneuil fit également la connaissance de Joseph de Croy, Duc d'Havré, Chargé d'affaires des Princes émigrés auprès des Bourbons d'Espagne, depuis 1791. Le Duc d'Havré entretenait une correspondance suivie avec le Roi Louis XVIII dans sa course itinérante à travers l'Europe. Ses correspondants à cette cour étaient le Baron de Flachslanden et le Comte d'Avary, favori du Roi.

Mettant à profit ses connaissances nobiliaires acquises en se frottant au noble monde qu'elle avait fréquenté à Paris et auprès de son amant Hérault de Séchelles, Madame de Bonneuil racontait à qui voulait l'entendre que son nom n'était qu'un nom d'emprunt et qu'elle appartenait à une noble famille ; qu'arrêtée et condamnée, elle avait échappé par miracle à l'échafaud ; et qu'elle avait enfin pu, après s'être longtemps cachée en Province, fuir la France pour venir s'installer à Madrid.

En moins de quinze jours, Adèle avait réalisé un bel attelage à trois, passant d'un lit dans l'autre, souvent même dans les trois couches la même nuit. Elle flattait chacun de ses amants en lui affirmant qu'il était réellement le seul qu'elle aimait, et qu'elle ne flirtait avec les deux autres que pour mieux leur soutirer leurs secrets.

Godoy ne prenait guère cette aventure au sérieux, bien qu'il trouvait agréable de libertiner avec cette experte maîtresse qu'il comblait d'ailleurs de cadeaux. Le Général Pérignon, complètement ensorcelé par ses charmes, tolérait qu'elle vive à l'Ambassade comme chez elle, et qu'elle s'installe même dans son cabinet lorsqu'il était absent.

Quant au Duc d'Havré, il était conquis et totalement asservi par cette belle et affolante maîtresse, par les opinions royalistes qu'elle lui exprimait, par le récit de ses relations avec les chefs du Gouvernement Français et sa vantardise de connaître leurs secrets. Elle élaborait un plan pour ramener les Bourbons de France sur le trône grâce, suivant ses dires, à vingt millions qu'elle posséderait en France et à trente mille hommes qui s'y tiendraient à son entière dévotion. Elle se faisait fort de grossir ces chiffres très rapidement si le Roy ou le Comte d'Artois arrivait à débarquer en France, et ce à condition qu'elle puisse les précéder d'un ou deux mois, et qu'elle soit munie par le Roy de pleins pouvoirs signés de sa propre main.

Mais le secret le plus absolu devait régner sur ses plans et sur sa propre personne ; la discrétion était indispensable pour la réussite de cette contre-révolution dont elle soumit les plans à Godoy, qui, malgré le traité avec la France, soutint ce projet par amour de la légitimité tant en Espagne qu'en France.

Adèle Riflon prenait un grand goût à ses intrigues, au détriment peut-être de ses promesses à Barras. Il est même possible qu'arrivée à ce stade elle finissait par croire elle-même à ses desseins et au rôle qu'elle pourrait jouer dans une restauration. Son ambition y trouvait pour le moment son compte, et elle nageait au milieu de ses inventions comme un poisson dans l'eau.

Elle révéla au crédule d'Havré, qui ne jurait plus que par elle, quelques-uns des secrets qu'elle apprenait ou surprenait chez ses deux autres amants, et le Duc, flatté par elle, lui livrait en pleine inconscience ses propres secrets, lui expliquait ses relations avec tous les agents de l'Emigration et avec le Roy, et lui exposait les projets politiques les plus secrets. Il lui montrait sa correspondance, et en toute ingénuité, lui laissait ouvrir ses dossiers, dont d'ailleurs elle subtilisa quelques pièces.

Elle voulait absolument voir le Roi en exil et lui exposer elle-même ses projets. D'Havré la suivait et voulait seconder son désir. Il écrivit alors, à peu de temps d'intervalle les trois lettres chiffrées suivantes où leur auteur fait preuve d'une jobardise inouïe et d'une inconscience totale dans son rôle d'agent secret de la Royauté.

Ces lettres ont été retrouvées par J. VILCOQ et moi-même dans les Archives des Affaires Etrangères.

*
* *
*

**Extrait de la Lettre du 23 novembre 1796
du Duc d'Havré de l'Escurial au Roy Louis XVIII à Blankenbourg**

Je conçois la juste impatience que Votre Majesté doit avoir des détails que j'ai eu l'honneur de lui annoncer. Il me sera impossible d'entrer par lettres dans le détail des objets dont je VAIS DONNER A V.M. L'APERÇU. UNE LETTRE PEUT SE PERDRE, ETRE SURPRISE, ET ON NE PEUT CONFIER A CE HASARD UN INTERET DE PERSONNES ET DE CHOSES AUSSI MAJEURES ET AUSSI SECRETES.

Cette providence qui éprouve V.M. et veille en même temps toujours sur elle, M'A MIS PAR UNE VOYE AUSSI EXTRAORDINAIRE QU'INATTENDUE EN RAPPORTS SUIVIS AVEC UNE PERSONNE DEVOUEE AUX INTERETS DES LE PRINCIPE DE LA REVOLUTION ET QUI, TRES A PORTEE DE SA PRUDENCE, SON ESPRIT PAR LA ROUTE QU'ELLE A PRISE DE LES B'EN SERVIR, LES SUIT CONSTAMMENT DEPUIS CINQ ANS.

SES RAPPORTS SONT TRES ETENDUS, SES FILS OURDIS TELLEMENT QU'ELLE EST LA SEULE DES AGENTS SECRETS DONT LA TRAME N'AIT JAMAIS ETE NI DECOUVERTE NI ROMPUE. CET ANGE TUTELAIRE ME MET A MEME PAR LE JEU DE RESSORTS IMMANQUABLES DE RAMENER LE CABINET DE MADRID DANS LA VRAIE ROUTE, DE LUI FAIRE DEJOUER LE DIRECTOIRE ET L'ASSEMBLEE EN LES ENVELOPPANT DANS LES PIEGES TENDUS PAR EUX-MEMES A LA BONNE FOY DU ROY D'ESPAGNE. IL FAUT TRAVAIL, SECRET ET PATIENCE. Ce n'est qu'après L'EVIDENCE DES VERITES QUI M'ONT ETE PRESENTEES ET D'APRES LA FECONDITE COMME L'EFFICACITE DES MOYENS QUE J'AI CEDE. ALORS JE ME SUIS LANCE ET MES SUCCES RAPIDES M'ETONNENT ET M'ENCOURAGENT. J'AI FRANCHI TOUTES LES BARRIERES ELEVEES ENTRE LE ROY D'ESPAGNE ET MOY. NOUS SOMMES DANS LES RAPPORTS DE LA CONFIANCE LA PLUS INTIME RELATIVEMENT A LA POLITIQUE. JE LE VOIS QUAND JE VEUX. JE SUIS A MEME DE LUI RENDRE DE GRANDS SERVICES, NON DANS UN PETIT GENRE D'IN-

TRIGUES QUI N'EST PAS FAIT POUR MOY, QUI RAVALERAIT MON EXISTENCE, ET QUI NE CONVENANT PAS A L'ELEVATION DE MON AME, NE PEUT S'ALLIER AVEC LE CARACTERE D'AGENT D'UN SOUVERAIN DONT au milieu du malheur tout doit porter l'empreinte de sa Grandeur. MA BESOGNE ACTUELLE EST TOUTE DIRIGEE EN GRAND ET PESE SUR LES PLUS GRANDES MASSES. J'IGNORE A QUI V.M. A, j'ose dire à qui nous avons cette immense OBLIGATION. CETTE PERSONNE CROYANT TRAVAILLER PLUS SUREMENT DANS L'OBSCURITE S'Y EST VOUE ET S'EN HONORE. Elle ne paraîtra que le Grand Jour où Votre Majesté sera ceinte du d.adème. Elle sera parée de son reflet et aura mérite de participer à cette gloire.

Daignez, Sire, NE M'EN DEMANDER PAS DAVANTAGE. CEST LUI EN DIRE ASSEZ POUR LUI FAIRE CONNAITRE L'IMPORTANCE DE GARDER CE SECRET QUE JE N'AI PAS LA PERMISSION DE L'AGENT DE COMMUNIQUER A V.M. DANS LES DETAILS QUE DE VIVE VOIX POUR NE COMPROMETTRE NI LES PERSONNES NI DES INTERETS AUSSI MAJEURS. IL N'Y A AUCUNE EXALTATION DE MA PART PUISQUE J'EN EPROUVE DEJA LES EFFETS SALUTAIRES ET QUE J'EN RECUEILLE LES FRUITS, QUE D'AILLEURS JE RENDS LE SERVICE AUSSI ESSENTIEL A LA FRANCE ET AU ROY D'ESPAGNE QU'A V.M. ET JE RESSERRE LES LIENS DES DEUX BRANCHES. Jamais on ne peut avoir un plus BEAU ROLE ET D'UN PLUS GRAND INTERET. IL EST NOBLE ET DELICAT EN CE QUE J'AI MON FRANC PARLER SUR TOUT, et qu'il n'en est que plus nécessaire de s'observer.

D'HAVRE A TROUVE DANS LE ROY D'ESPAGNE LOYAUTE POUR LOYAUTE ET CONFIANCE POUR confiance. D'HAVRE doit paraître vis-à-vis du PUBLIC POUR PLUTOT SOUFFERT ICI QUE BIEN TRAITE, PLUTOT PARALISE QUE TENU EN ACTIVITE. IL N'EST PAS QUESTION DE FORMES : IL S'AGIT DE DONNER LE CHANGE A NOS ENNEMIS, AU CORPS DIPLOMATIQUE, A LA NATION MEME AFIN DE SERVIR PLUS SUREMENT LA CAUSE DE V.M.

Puisse ma lettre porter quelques consolation dans le cœur de Votre Majesté. Puisse nous atteindre enfin le but auquel nous travaillons sans relâche. C'est la perspective la plus douce pour un sujet fidèle et dévoué à son Roy. C'est la récompense la plus chère de ses travaux et c'est la seule à laquelle j'aspire.

Escurial, ce 23 novembre 1796.

*

* *

Lettre du 6 décembre 1796 du Duc d'Havré à l'Escurial
au Roy Louis XVIII à Blankenbourg

Pour Votre Majesté seule.

Sire,

VOTRE MAJESTE TROUVERA DE NOUVEAUX ECLAIRCISSEMENTS DANS LA LETTRE CI-JOINTE QUI EST ECRITE A M. LE PRINCE DE CONDE PAR LA PERSONNE DONT J'AI EU L'HONNEUR D'ENTREtenir V.M. DANS MA LETTRE PARTICULIERE NUMERO PREMIER.

CETTE LETTRE A ETE VUE PAR LE ROY D'ESPAGNE, ET LE DUC D'HAVRE A ETE AUTORISE A L'ENVOYER POURVU QUE CE FUT EN CHIFFRE. MAIS N'EN AYANT PAS AVEC LA PERSONNE A LAQUELLE ELLE EST ADRESSEE, JE SUPPLIE V.M. DE DAIGNER LA DECHIFFRER ELLE-MEME ET DE FAIRE TENIR ENSUITE A LA PERSONNE A LAQUELLE ELLE EST ADRESSEE. IL SERA NECESSAIRE QUE V.M. SE FASSE APPORTER LE CHIFFRE DONT JE ME SERS MAINTENANT POUR MES DEPECHES CONFORMEMENT A SES ORDRES ET NE S'EN RAPPORTE A PERSONNE DU SOIN DE LA DECHIFFRER. J'AI PRIS DE PREFERENCE CE CHIFFRE COMME LE PLUS DIFFICILE ET LE PLUS COMPLIQUE AFIN DE N'EN COMPROMETTRE NI LES INTERETS AUSSI PRECIEUX, NI AUNE PERSONNE AUSSI MERITANTE ET QUI, RETENUE PAR SON RESPECT POUR LE ROY ET N'AYANT PEUT-ETRE PAS EU LE BONHEUR D'AVOIR AVEC LUI LES MEMES RELATIONS QU'AVEC LA PERSONNE A LAQUELLE ELLE ECRIT, EST CEPENDANT BIEN AISE DE PORTER AUX PIEDS DU ROY L'HOMMAGE DE SON DEVOUEMENT.

D'HAVRE LUI DOIT UN AVANTAGE INAPPRECIABLE : CELUI D'ETRE A MEME DE SERVIR D'UNE MANIERE BIEN PLUS UTILE ET LES INTERETS DE S.M. ET CEUX DE LA FRANCE QUI SONT INSEPARABLES.

Escurial, ce 6 décembre 1796.

*
* *

Lettre jointe à celle du 6 décembre 1796

LETTRE DE MADAME ... A MONSIEUR LE PRINCE DE CONDE.

JAMAIS POSITION N'A ETE PLUS PENIBLE, PRINCE, QUE CELLE OU JE ME TROUVE EN CE MOMENT. JE NE PEUX SANS M'ELOIGNER DES PRINCIPES DE LA PRUDENCE SI NECESSAIRE A OBSERVER DANS CES CIRCONSTANCES MALHEUREUSES VOUS RENDRE TOUT LE RESPECT DU A VOTRE AUGUSTE NOM ET LA PURETE DES SENTIMENTS QUI ME DIRIGENT VERS VOUS. MON CŒUR DESIRERAIT PAR CETTE LETTRE EXPRIMER SA TENDRESSE ET SON DEVOUEMENT POUR LE ROY ; MAIS HELAS ! LA SITUATION DANS LAQUELLE JE ME TROUVE PAR LES DEGUISEMENTS CONTINUELS QUE DES INTERETS SI CHERS M'ONT CONTENU D'OBSERVER ET L'INQUIETUDE QUE LAISSENT DES ECRITS LIVRES AU HASARD ME PRIVERA ENCORE QUELQUE TEMPS DE VOUS RENDRE COMPTE DE MON EXISTENCE D'UNE MANIERE PLUS INTELLIGIBLE. VOUS AVEZ CEPENDANT APPRIS PAR LA VOIE DE QUELQUE FIDELE QU'IL Y AVAIT UN ETRE DONT LES OCCUPATIONS VOUS ETAIENT ENTIEREMENT DEVOUEES. AU MEME INSTANT QUE VOUS, J'AI CONNU LE MALHEUR. PEUT-ETRE ON ME CROIT PERDUE. MON NOM A ETE SOUS LA HACHE DE CES CANNIBALES FRANÇAIS. MAIS MON CORPS A ETE SAUVE A LA FAVEUR D'UNE MEPRISE.

DEPUIS CETTE EPOQUE, JE ME SUIS ENVELOPEE DU VOILE LE PLUS IMPENETRABLE ET QUI M'A DONNE JUSQUES ICI LA FACILITE D'ETRE PLUS A PORTEE DE CONNAITRE QUELQUES PLANS DES FACTIEUX, ET, PAR LA, PLUS D'AISANCE POUR DETUIRE LEURS INTRIGANTES MANŒUVRES. APRES AVOIR PARCOURU DES PROVINCES OU LA CORRUPTION N'ETAIT PAS ENCORE ENTIEREMENT PARVENUE, JE ME SUIS ASSUREE ET CONVAINCUE QU'IL Y EXISTE UNE FORCE IMPOSANTE DE FIDELES SUJETS DU ROY AUXQUELS IL NE MANQUE QUE DES CHEFS (DETAILS POLITIQUES DANS LESQUELS JE N'ENTRERAI POINT). JE CONCUS LE DESSIN DE M'ACHEMINER DE VOS COTES, ET JE VOULOIS SORTIR DE FRANCE PAR L'ESPAGNE. JE PRIS LA PRECAUTION NECESSAIRE AU PROJET QUE J'AVAIS DE ME MENAGER LE RETOUR ENFIN SOUS LE TITRE DU COMMERCE.

JE SUIS ARRIVEE A MADRID NON SANS PEINE. IL FUT NECESSAIRE D'Y VISITER L'AGENT DES REPUBLICAINS. L'ACCUEIL QU'IL ME FIT FIXA MON ATTENTION ET JE

CONÇUS L'IDEE DE ME METTRE EN FAVEUR. JE NE FUS PAS TROMPEE SUR LA CONVICTON QUE JE LUI SUPPOSAIS. MON MAINTIEN ETAIT AVEC LUI TEL QU'IL NE POUVAIT PAS PORTER OMBRAGE A SES PRINCIPES.

ENFIN LE CIEL QUI SEMBLE SE DECLARER EN FAVEUR DE L'INNOCENCE ME CONDUISIT AU POINT DE RANIMER LE COURAGE ABATTU, NON CHEZ LES BOURBONS OU IL NE PEUT JAMAIS L'ETRE, MAIS CHEZ CEUX QUI NE PEUVENT PARCOURIR UNE SI BRILLANTE ORIGINE DE GUERRIERS COMME DANS CETTE AUGUSTE MAISON. CETTE TACHE, SI HONORABLE A REMPLIR, DE VEILLER SUR VOS INTERETS VA PASSER EN DES MAINS PLUS PUISSANTES. CE SENTIMENT SI PUR QUI M'ANIME POUR LES BOURBONS EST PARVENU AU MINISTRE PRINCIPAL ICI.

JE NE PEUX VOUS RENDRE MA JOUISSANCE SECRETE LORSQUE J'AI ETE PLUS A PORTEE DE CONNAITRE QU'IL SERAIT LE SAUVEUR DE L'HUMANITE. SON COEUR SI GRAND, SI GENEREUX, M'ASSURE QU'IL PARTAGE LES AFFECTIONS QU'ON DOIT A SES SOUVERAINS. OUI, PRINCE ! IL SERA LE VENGEUR DE VOTRE MAISON ! IL RENDRA LA COURONNE A LOUIS XVIII ! CETTE GLOIRE EST DIGNE DE CELUI QUI A LA CONFIANCE DE SA MAJESTE CATHOLIQUE ; ET SI JE PEUX ETRE UTILE A QUELQUE CHOSE, C'EST DESORMAIS L'INTERET DE L'ESPAGNE QUI FIXERA MON ATTENTION COMME C'EST L'ESPAGNE QUI VEILLERA SUR LES VOTRES.

CETTE LETTRE, PRINCE, VOUS PARVIENDRA PAR LE CHIFFRE DE SA MAJESTE QUI PROBABLEMENT EN PRENDRA CONNAISSANCE. VOUS LA COMMUNIQUEREZ AUSSI A SON ALTESSE MONSIEUR, FRERE DU ROY, ET VOUS LA RESERVEREZ AINSI QUE POUR VOS ENFANTS. VOILA LES SEULES PERSONNES QUI DOIVENT AVOIR LE SECRET DE CETTE LETTRE.

C'EST UNE ENIGME, SANS DOUTE ; CEPENDANT PENE-TREZ-VOUS DE LA NECESSITE DE NE POINT M'INTERROGER ET DE REpondre SUIVANT LE PLAISIR ET LA SURPRISE QU'ELLE VOUS AURA CAUSEE. QUI QUE JE SOIS, N'ALLEGUEZ NULLE ENVIE D'EN SAVOIR DAVANTAGE. JUGEZ-MOI SUR LE BONHEUR QUE J'AI DE VOUS SERVIR. UN VŒU ET UN SERMENT ME FORCENT AU SILENCE. SI MES ENTREPRISES SONT SANS SUCCES CONTRE MON ATTENTE, QUE PEUX-JE FAIRE DE PLUS QUE DE MOURIR POUR VOTRE CAUSE ? LE DUC D'HAVRE, AMI FIDELE DU ROY ET DONT

LA LOYAUTE VOUS EST UN SUR GARANT DE SON NOBLE DEVOUEMENT, VOUS FERA PARVENIR CETTE LETTRE ET SI VOUS DAIGNEZ Y REPONDRE, C'EST A LUI QUE VOUS L'ADRSSEREZ ; Je suis avec le plus profond respect votre très humble XXXX.

*
* *
*

**Lettre secrète sans date (vraisemblablement décembre 1796)
du Duc d'Havré à Aranjuez au Roy Louis XVIII à Blankenbourg**

LES CHOSES VONT BIEN.

Slre,

JE SUIS TRES EMBARRASSE POUR RENDRE A S.M. LE PRECIS QUE LUI ANNONÇAIT LE DERNIER COURRIER DE NOS DEUX CONFERENCES AVEC LE MINISTRE. IL EST DE LA PLUS GRANDE IMPORTANCE DE NE COMPROMETTRE PERSONNE PAR LES MOTIFS EXPRIMES DANS LA NOTE QUE J'AI L'HONNEUR D'ADRESSER A SA MAJESTE DE LA PART DE LA PERSONNE EN QUESTION ET IL EST DIFFICILE D'ECRIRE D'UNE MANIERE LISIBLE POUR LE ROY SI ON NE NOMME PAS LES MASQUES. JE N'AI PU EN TROUVER ENCORE NI LES MOYENS NI LE TEMPS. D'AILLEURS UNE OU DEUX CONFERENCES QUE NOUS DEVONS AVOIR B'ENTOT REPANDRONT UN PLUS GRAND JOUR SUR LES OBJETS DONT IL IMPORTE PARTICULIEREMENT A SA MAJESTE D'ETRE INFORMEE. JE NE SAIS SI LES RENSEIGNEMENTS QUE JE FAIS PASSER A S.M. LUI SUFFIRONT POUR CONNAITRE LA PERSONNE ; SI LE ROY ETAIT A PORTEE DE MONSIEUR OU DE M. DE CONDE, IL POURRAIT PLUS FACILEMENT EN AVOIR DE CETTE PERSONNE ET J'OSE LE SUPPLIER, S'IL EN DECOUVRAIT L'ORIGINE VERITABLE ET LE NOM, DE ME LE FAIRE SAVOIR AVEC DE GRANDES PRECAUTIONS ET PAR UN BILLET PARTICULIER ; CAR LA NOTE AYANT ETE PRODUITE A SA MAJESTE CATHOLIQUE DU CONSENTEMENT DE LA DAME ET LE PRINCE DE LA PAIX EN ETANT AUSSI INFORME, IL ME DEMANDERA A VOIR ET A PORTER A SA MAJESTE CATHOLIQUE LA REPONSE DE SA MAJESTE ET IL M'A CHARGE DE LA PART DU ROY ET DE LA REINE, SI ELLE CONNAIT LA PERSONNE, SI CETTE DERNIERE MERITE CREANCE ET DONNE DES RENSEIGNEMENTS JUSTES.

COMME J'AI LES PREUVES ORIGINAIRES DES SERVICES QU'ELLE A RENDUS ET REND ENCORE A SA MAJESTE, A LA BONNE CAUSE ET A SA MAJESTE CATHOLIQUE AINSI QU'AU MINISTRE. COMME JE SUIS TEMOIN DE SON DEVOUEMENT, QUE JE SUIS INSTRUIT DE L'IMPORTANCE DES SERVICES QU'ELLE SE PROPOSE DE RENDRE ENCORE, ET QUE JE NE PEUX QUE M'EN REFERER A LA COMPARAISON DE JUDITH VIS-A-VIS D'HOLOPHERNE POUR DONNER A SA MAJESTE UNE IDEE JUSTE DE SES SENTIMENTS POUR LA REPUBLIQUE ET DE SA CONDUITE ; LE ROY NE SE COMPROMETTRA PAS EN ME MANDANT QU'IL N'A AUCUN DOUTE SUR SA BONNE FOY ET QU'ON PEUT S'Y FIER. IL EST ESSENTIEL QUE SA MAJESTE AIT LA BONTE DE FAIRE CETTE REPONSE, SOIT QU'IL LA CONNAISSE ENTIEREMENT OU IMPARFAITEMENT, AFIN QUE JE PUISSE L'ANNONCER A SA MAJESTE CATHOLIQUE ET AU PRINCE DE LA PAIX COMME HONOREE DE LA CONFIANCE DE SA MAJESTE ET PAR CONSEQUENT DIGNE DE LA LEUR. ELLE EST INCAPABLE D'EN ABUSER. D'AILLEURS JE LA SURVEILLE ; ELLE NE FAIT RIEN SANS EN PREVENIR D'HAVRE ET UNE REPONSE AMBIGUE DEJOUERAIT SES PLANS ET LA PARALYSERAIT DANS LE BIEN INFINI QU'ELLE EST EN MESURE ET SE PROPOSE DE FAIRE.

SI LE ROY DESIRE D'AUTRES RENSEIGNEMENTS PLUS ETENDUS DE QUELQUE NATURE QU'ILS SOIENT, ELLE EST PRETE A LES DONNER A VOTRE MAJESTE SOUS LE SCEAU DU SECRET LE PLUS ABSOLU. ET ENFIN, SI SA MAJESTE DESIRE LA VOIR, IL SERA NECESSAIRE QU'ELLE LE TEMOIGNE ET QU'ELLE ME MANDE DE LA LUI ENVOYER AUSSITOT QU'IL Y AURA QUELQUE OCCASION ET QUELQUE CHOSE D'INTERESSANT A LUI TRANSMETTRE, EN M'ETANT AVANT ASSURE DE L'AGREMENT DE SA MAJESTE CATHOLIQUE ET QU'ELLE LE PUISSE SANS PREJUDICIER A LEURS INTERETS SI ELLE JUGEAIT A PROPOS DE L'ADRESSER POUR LEUR COMPTE.

IL NE SERAIT PAS NON PLUS A NEGLIGER DE DEMANDER DE LA PART DE VOTRE MAJESTE QUE LE GOUVERNEMENT FIT LES FRAIS DU VOYAGE. LA PROPOSITION, POUR ETRE AGREEE ICI, DOIT VENIR DU ROY, ET IL SERA DESIRABLE QUE CE NE SOIT QU'UNE COURSE, CAR IL SERAIT AUSSI CONTRAIRE AUX INTERETS DE SA MAJESTE QUE JE FUS PRIVE DE CE MOYEN QU'IL PEUT Y ETRE UTILE QUE LA PERSONNE SE RENDE PRES D'ELLE POUR LUI RENDRE COMPTE VERBALEMENT DE CE QUI NE PEUT ABSOLUMENT

S'ECRIRE. ELLE ME CHARGE DE MANDER A VOTRE MAJESTE
QUE SES INTENTIONS ONT ETE PARFAITEMENT REMPLIES
DANS LES CHOIX POUR LES REMPLACEMENTS QUI ONT
SURPASSE LES ESPERANCES ET QUE LES DISPOSITIONS DES
PRINCES SONT TOUJOURS ET PARTOUT EXCELLENTE.

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

de Votre Majesté

Le très humble, très obéissant serviteur et fidèle sujet.

Aranjuez, ce

Le Cte d'Everbecq.

*
* *

NOTE : Ces trois lettres sont signées « Comte d'Everbecq »,
pseudonyme du Duc d'HAVRE.

La lettre jointe à celle du 6 décembre 1796 est signée de
4 XXXX.

*
* *

Une question est posée par cette correspondance qui ne
peut recevoir de réponse certaine. Pourquoi la lettre anonyme
de Mme de Bonneuil est-elle adressée au Prince de Condé ?
Est-ce qu'elle l'avait connu à Paris et voulait-elle éventuellement
se faire reconnaître de lui, lorsqu'elle en jugerait le moment
propice ? Ou pensait-elle déjà à un séjour en Russie où elle
pourrait user alors de l'influence, qu'elle savait grande, du
Prince de Condé à cette Cour ?

Revenons à Madrid. Aucune réponse positive n'arriva du
Roy. Mme de Bonneuil trépignait d'impatience. Quand elle
pensa ses projets bien au point, elle quitta brusquement Madrid
en octobre 1797 sous le nom de Mme de Nieuband, et arriva
à l'improviste à Blankenbourg où résidait alors Louis XVIII. Une
lettre du Duc d'Havré annonçant au Roy sa visite l'avait
précédée. Mais le ROY était circonspect, et, rendu méfiant par

les attentats qu'il avait subis à Vérone, à Dillingen, à Blankenbourg même, il ne voulait absolument pas recevoir cette femme « qui ne voulait pas dire son nom ». De plus il avait peur que Paris ne soit avisé de cette rencontre.

« Nous ne sommes plus jeunes », écrit-il à d'Havré « et le temps des bals de l'Opéra est passé ; le masque qui ne veut se nommer qu'à moi m'inspire plus de méfiance que de curiosité. D'ailleurs, vous auriez pu sentir l'inconvénient et l'imprudence de ce voyage à demi mystérieux. Le Directoire a les yeux ouverts sur moi. Je crois qu'il n'a pas d'espion dans la maison que j'habite, mais il y en a certainement au coin de ma rue ; il ne peut donc ne pas être informé de la visite de cette femme. Ainsi, voilà d'une part une histoire ridicule sur mon compte et, de l'autre, le secret de la dame éventé. »

Mais d'un autre côté, le Roy aurait bien voulu savoir ce que cette voyageuse avait dans son sac, et il dépêcha son fidèle d'Avaray à l'auberge où elle était descendue pour tâcher de lui tirer les vers du nez. Mais là, Madame de Nieuband s'abstint systématiquement de répondre, et se borna à déclarer qu'elle était résolue à ne rien dire qu'à Sa Majesté. Devant le maintien du refus de la recevoir, elle repartit, furieuse de ne pas être parvenue à ses fins, et rendant d'Avaray responsable de sa déconvenue.

Elle retourna à Madrid, et en 1799 décida d'aller à St-Petersbourg. Reprenant cette fois son nom de Comtesse de Bonneuil, elle passa par Hambourg où elle visita le Comte de Mouraviéff, ministre de Russie dans cette ville, auprès de qui l'accréditait une lettre de Havré. Comme elle se vantait d'avoir des renseignements importants concernant la sûreté de l'Empire, à remettre au Tsar qui l'attendait, Mouraviéff lui donna un passeport lui permettant de se rendre auprès de lui.

Elle reprit son voyage pour se rendre à St-Petersbourg, sans s'arrêter à Mitau où résidait Louis XVIII, sa nièce la Duchesse d'Angoulême, et sa petite Cour. L'arrivée dans la Capitale Russe au début de 1800 de cette femme élégante et belle fit sensation sur les promenades et dans les restaurants à la mode.

A son arrivée, Madame de Bonneuil alla de suite frapper à la porte du Comte de Caraman, représentant du Roi de France à St-Petersbourg. Elle lui raconta que son nom de Bonneuil n'était qu'un nom d'emprunt, qu'elle appartenait à la famille des Magon de la Lande et qu'elle avait été élevée par la mère de feu le Conventionnel Comte Hérault de Séchelles, qui était une Magon. Elle lui remit une lettre de recommandation très élogieuse du

Duc d'Havré et lui montra le passeport remis par le Comte Mouravieff, soi-disant sur ordre du Tsar. Elle lui mit enfin entre les mains une autre lettre du Duc d'Havré pour le Roy, et tout son plan de restauration qu'elle se vantait de pouvoir faire aboutir. Elle mentionna ses vingt millions et ses 30 000 hommes. Elle lui raconta sa tentative infructueuse pour être reçue deux ans auparavant par le Roy, et le suppliait, car elle ne voulait pas subir à nouveau un même affront, d'obtenir pour elle un rendez-vous à Mitau, en Courlande, où Louis XVIII recevait l'hospitalité du Tsar. Elle affirmait être certaine que Sa Majesté regretterait de ne pas l'avoir reçue plus tôt lorsqu'il connaîtrait les importants projets qu'elle voulait lui soumettre.

Le Comte Caraman flaira bien une intrigue et une mystification, mais, devant l'ampleur du projet et l'assurance de son interlocutrice, devant la lettre pressante du Duc d'Havré, il n'osa pas prendre sur lui de refuser et partit lui-même pour Mitau pour remettre tout le dossier au Roy.

Caraman y fut très mal reçu, car le Roy et d'Avaray se rappelaient fort bien la visite de cette intrigante à Blankenbourg. Le Roy déclara que ce projet était un roman et la Dame une coureuse d'aventures. D'Avaray rédigea sur son ordre un mémoire pour Caraman où il expliqua longuement les raisons du refus : il y disait entre autres raisons : « Ce n'est point mon affaire de fournir de certaines denrées le cabinet de mon Maître, et je ferai une fort sottie figure, soit en me retirant après avoir introduit, soit en restant là, apparemment pour tenir la chandelle ». Il portait en outre sur le Duc d'Havré un jugement qu'à la lueur des lettres de Madrid et de ce récit, nous trouverons plutôt en-dessous de la vérité : « M. le Duc d'Havré, très respectable par ailleurs, est un bête qui croit tenir la pie au nid, servir très utilement le Roy avec ses apartés, et qui se fait moquer tout à la fois par les intrigants, les catins et par nous-même. »

Lorsque cet avis de non-recevoir arriva à St-Petersbourg, Madame de Bonneuil avait déjà fait la connaissance de deux autres françaises. La première était Madame de Gourbillon, ancienne lectrice de la Reine, épouse de Louis XVIII, amie très chère et très intime de sa maîtresse. Bien que le Roy était notoirement incapable de remplir ses devoirs conjugaux en raison d'une malformation organique, et que l'amitié particulière de son épouse n'éveillait en lui aucune jalousie, il reprochait surtout à Madame de Gourbillon d'avoir profité de sa situation particulière auprès de la Reine pour lui avoir soutiré des sommes importantes et des bijoux. Lors de l'installation du couple royal à Mitau, Madame de Gourbillon avait essayé de rejoindre la

Reine et s'était présentée au Palais de ses souverains. Mais le Roy n'avait pas accepté son installation en raison de ses indécrotesses passées et de ses petites escroqueries, et l'avait fait raccompagner « manu militari » à Riga où elle fut emprisonnée sur ordre du Tsar. Après plusieurs mois d'internement, Mme de Gourbillon avait pu obtenir, on ne sait sur quelles influences, de quitter cette ville et d'aller à St-Petersbourg, où elle réminait sa rancune, avide de vengeance.

L'autre française était une actrice, la Chevalier, aux mœurs légères, mariée à un Administrateur de la Comédie Française. Après avoir figuré en 1798, fort peu vêtue, aux fêtes de la Déesse Raison, elle avait obtenu un bel engagement au Théâtre Français de St-Petersbourg. Lors de son passage à Hambourg, elle était devenue la maîtresse du Comte Koutaïkoff, Ambassadeur de Russie. Elle l'avait trompé allègrement avec un jeune émigré, le Comte d'Espinchal, à qui elle avait révélé sur l'oreiller qu'elle jouait un rôle secret d'espionnage au profit de Barras. Mais d'Espinchal se vanta et parla trop, et ses propos furent transmis à Mitau par l'agent de Louis XVIII à Hambourg, Thauvenay. Aussi, lorsque, sur son voyage vers la capitale russe, La Chevalier se présenta à Mitau pour une audience du Roy, ce dernier, prévenu par Thauvenay, avait refusé de la recevoir. Peu après son arrivée dans la capitale russe, elle avait fait la connaissance de Madame de Gourbillon et épousé évidemment sa rancœur.

Lorsque le Comte de Caraman revint à St-Petersbourg, il mit au courant Mme de Bonneuil de l'insuccès de sa démarche et lui montra la lettre d'Avaray expliquant et commentant l'attitude de Louis XVIII à l'égard de la quémandeuse. Affreusement vexée de ce mauvais traitement, elle s'associa aussitôt aux rancunes de ses deux compatriotes.

Madame Chevalier avait introduit Madame de Bonneuil chez son amant qu'elle avait retrouvé, le Comte Koutaïkoff, qui la présenta à son tour dans son cercle d'amis. Elle fit ainsi la connaissance du Général Rostopchine (le père de la future Mme de Ségur) et du Comte Panin. En quelques heures elle devint entre eux l'enjeu d'une grande convoitise. Obligée de choisir, elle se donna au premier, mais sans décourager le second dont elle entretenait soigneusement la flamme.

Maîtresse d'un ministre, influent auprès du Tsar, elle lui parlait volontiers des affaires de l'Europe, et Rostopchine ne dédaignait pas de lui parler de la politique de la Russie et sollicitait souvent son avis. Par l'entremise de son amant, elle fut même reçue par le Tsar, et les mauvaises langues prétendirent

qu'il lui avait incontinent prouvé combien elle lui plaisait. Son crédit à la Cour était donc grand. Que de chemin parcouru depuis Bourges ! Pour elle, quel dédommagement au dédain de ce pauvre fantoche de Mitau à qui les trois Furies, Mme de Gourbillon, la Chevalier et elle-même rêvaient de faire le plus de mal possible.

Le moment était assez bien choisi : mécontentement du Tsar Paul I^{er} contre l'Angleterre et l'Autriche, ses alliés de la veille qu'il accusait de l'avoir trahi ; souvenir humiliant des défaites de ses armées ; rapports qu'il venait de nouer avec Bonaparte, ce qui changeait l'orientation de sa politique. L'atmosphère de la Cour virait à l'orage, et Paul I^{er}, dont l'agitation tournait à la démence, en rendait Louis XVIII responsable.

Mme de Bonneuil tira de ses papiers des lettres que d'Havré avait reçues à Madrid, qu'il avait eu la faiblesse et le tort de lui montrer et qu'elle lui avait subtilisées dans un moment d'inattention ou de somnolence. Il y avait en particulier une lettre d'Avaray où le favori du Roy se gaussait de Paul I^{er}, de ses favorites, de ses ridicules et de ses manies. Rostopchine y était qualifié de sot et d'imbécile. Sur les conseils de ses amies, Mme de Bonneuil la montra à son amant, et accepta, après le lui avoir suggéré, que le Ministre la communique au Tsar.

Cette lettre mit le feu aux poudres, et la réaction du Tsar fut immédiate. Il donna l'ordre d'expulser dans les deux heures le Comte de Caraman de St-Petersbourg, et de l'expédier à Mitau.

Le Comte de Caraman arriva dans la soirée du 7 janvier auprès du Roy, et apprenait à son Souverain stupéfait (et à d'Avaray) la mesure inexplicable dont son représentant avait fait l'objet. Personne ne pouvait comprendre d'où venait ce mauvais coup.

Des jours sombres s'écoulèrent à Mitau. Le Roy, conscient de la gravité de l'incident, écrivit à Paul I^{er}. Cette lettre provoqua chez son destinataire une nouvelle crise de furie dément'elle, et il prit à l'encontre de la Cour de Mitau une décision d'expulsion immédiate de son Empire.

Devant ce nouvel échelon de la violence impériale, Louis XVIII écrivit une nouvelle missive, en termes les plus plats, pour demander que, vu les rigueurs de l'hiver, cette mesure fut rapportée momentanément en faveur de sa nièce, la Duchesse d'Angoulême.

Le 15 janvier venait l'échéance de la pension allouée par le Tsar. Aucun payement ne fut effectué, et la lettre revint à Mitau sans avoir été décachetée. Ce retour était accompagné d'un ordre d'exil, d'un passeport libellé au nom d'émigré du Roy, le Comte de Lille, et d'un second passeport pour sa nièce nommée Comtesse de la Meilleray. Mais, pour un départ, la question de l'argent était dramatique. Heureusement le Comte d'Arsenieff, Gouverneur de Mitau, consentit au Roy une petite avance sur le terme échu de sa pension.

La vengeance d'Adèle Riflon était complète, puisque le 22 janvier de l'année 1801, sur les affabulation de la fille d'un vidangeur de Bourges, le Roy de France, sa famille et sa Cour étaient contraints de partir sous la neige, en un nouvel exil, sans même avoir un but précis dans leur marche itinérante.

L'histoire de cette belle aventurière est presque terminée, car Mme de Bonneuil ne fit plus guère parler d'elle. On sait pourtant qu'en mars 1801, elle passa à Berlin où elle se fit recevoir sous le nom de Comtesse de Biston-Bonneuil par l'Ambassadeur de France, le Général de Beurneville. Un rapport adressé par ce dernier à Talleyrand raconte cette entrevue, où elle dit qu'elle arrivait de Russie, que le Comte Rostopchine était son amant, et que vu l'assassinat de Paul 1^{er} laissant son trône à son fils Alexandre, elle voulait retourner en France. Le Général de Beurneville fut absolument convaincu par le récit de ses relations avec le Tsar défunt, avec son amant Rostopchine dont elle montra un paquet de lettres, et par le courrier de son ami Panin qu'elle venait de chercher à l'Ambassade de Russie à Berlin. Elle lui dit encore qu'elle voulait aller à Paris pour voir Talleyrand, et lui confier un secret qui lui permettrait de déjouer les efforts faits à St-Petersbourg par l'Angleterre et l'Autriche pour renouer la Coalition. On ne trouve aucune trace du voyage en France, ni d'une entrevue avec Talleyrand.

Adèle Riflon disparut ensuite pour reparaître en Hollande, où, pendant plusieurs mois, elle déjoua les efforts de la Police Consulaire pour l'arrêter. A partir de 1805, on perd complètement la trace de cette Judith de la Révolution.

E. LERVILLE et J. VILCOQ.

